

**DECISION DU PRESIDENT****N° : DEC-049-2020****Objet : ATTRIBUTION DU MARCHÉ TVX\_2020\_01 RELATIF AU FAUCHAGE DES ACCOTEMENTS DES VOIES INTERCOMMUNALES.**

Vu les statuts d'Albret Communauté,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la réglementation applicable aux marchés publics,

Vu la délibération n°DE-157-2018 du 27 juin 2018 portant délégation du Conseil Communautaire au Président de la Communauté de Communes Albret Communauté (CCAC) ;

✚ Considérant la consultation pour la mission dont l'objet est le suivant :

La présente consultation concerne un marché de Fauchage des accotements des voies intercommunales.

Ce marché se décompose de la façon suivante :

*Lot 1 : Travaux de fauchage sur les voies intercommunales du pôle de Mézin**Lot 2 : Travaux de fauchage sur les voies intercommunales du pôle de Francescas**Lot 3 : Travaux de fauchage sur les voies intercommunales du pôle de Vianne*Lieux d'exécution : Territoire de la Communauté de Communes Albret Communauté

✚ Considérant le déroulement de la consultation :

- **Procédure adaptée ouverte.**
- **La durée du marché à intervenir débute à la date de réception de la notification par le titulaire et pour une durée d'un an.**
- **Date de lancement de la consultation sur profil d'acheteur DEMAT-AMPA : le 21/02/2020**
- **Date limite de réception des offres : le 13/03/2020 à 12h**
- **Critères pondérés de sélection des offres :**
  - **Valeur technique de l'offre appréciée au vu du mémoire technique (50%)**
  - **Prix (50%)**
- **Ouverture des plis : le 13/03/2020 à 14h**
- **Analyse des offres : le 20/03/2020 à 14h**

✚ Considérant le **rapport d'analyse** des offres validé par le pouvoir adjudicateur synthétisé ci-dessous :

✚ **Lot 1 : Travaux de fauchage sur les voies intercommunales du pôle de Mézin :**

- Nombre de plis reçus :
- Dans les délais : 1 pli.

<u>LOT 1</u>
- SAS BAINÉE

- Notations et classement par lots

**Seule l'entreprise SAS BAINÉE a candidaté pour le lot 1.**

✚ **Lot 2 : Travaux de fauchage des voies intercommunales du pôle de Francescas :**

- Nombre de plis reçus :
- Dans les délais : 2 plis.

<u>LOT 2</u>
- SARL LACOMBE
- SAS BAINÉE

- Notations et classement par lots

Pôle de Francescas	SARL LACOMBE	SAS BAINÉE
CRITERE TECHNIQUE	4.60	4.10
CRITERE PRIX	3.51	5
NOTE GLOBALE /10	8.11	9.10
<b>CLASSEMENT</b>	<b>2</b>	<b>1</b>

✚ **Lot 3 : Travaux de fauchage des voies intercommunales du pôle de Vianne :**

- Nombre de plis reçus :
- Dans les délais : 2 plis.

<u>LOT 2</u>
- SARL LACOMBE
- Entreprise GISCOS

- Notations et classement par lots

Pôle de Vianne	SARL LACOMBE	GISCOS
CRITERE TECHNIQUE	4.60	4.8

CRITERE PRIX	3.27	5
NOTE GLOBALE /10	7.87	9.80
CLASSEMENT	2	1

Considérant ces éléments, le Président de la Communauté de Communes Albret Communauté,

**A DECIDE**

**Article 1** : d'attribuer, de signer et de notifier (01/04/2020) le marché TVX\_2020\_01 relatif au fauchage des accotements des voies intercommunales.

- ✓ Lot 1 fauchage des voies intercommunales du pôle de Mézin : SAS BAINEE
- ✓ Lot 2 fauchage des voies intercommunales du pôle de Francescas : SAS BAINEE
- ✓ Lot 3 fauchage des voies intercommunales du pôle de Vianne : Entreprise GISCOS

**Article 2** : De préciser que les crédits nécessaires aux budgets 2020 seront prévus.

Fait à NERAC      16 AVR. 2020

Le Président,

Alain LORENZINI



Le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux, CS 21 490 (9, rue Tastet 33063 Bordeaux) dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage.

En application de l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, Il sera rendu compte de la présente décision lors de la prochaine séance du conseil communautaire